



► Lycée Agricole d'Aubenas



Notre site : epl.aubenas.educagri.fr

Adresse postale

LEGTPA Olivier de Serres—BP 150—07205 AUBENAS cedex

Téléphone : 04/75/35/17/55

Mail : epl.aubenas@educagri.fr

Accès au lycée...

Les transports en commun (départ de Valence ou Montélimar) assurent la liaison avec Aubenas sans difficulté.

Des navettes au départ des gares routières d'Aubenas permettent chaque jour, matin et soir, la liaison avec le lycée.

Inscriptions...

- 2nde professionnelle et 2nde Générale et Technologique : remplir une fiche de vœux provisoire au 2^{ème} trimestre, puis une fiche de vœux définitive au 3^{ème} trimestre. La saisie des vœux sera faite par votre établissement d'origine.
- Bac Techno STAV : Procédure AFFELNET, la saisie des vœux est effectuée par votre établissement d'origine.
- Bac Général, Bac Pro SAPAT et CGEA : demande de dossier au LEGTPA Olivier de Serres courant avril et avoir un avis favorable du conseil de classe du 3^{ème} trimestre de 2nde.
- BTS : Les candidats doivent constituer un dossier sur le site internet <https://www.parcoursup.fr> entre le 20 janvier 2022 et le 29 mars 2022.
 - * En BTS GPN, pour la rentrée scolaire 2021, 700 demandes étudiées pour 30 places.
 - * En BTS ACSE pour la rentrée scolaire 2019, 100 demandes étudiées pour 30 places.

Horaires et Emploi du temps...

Le lycée est fermé le week-end, du vendredi 17h30 au dimanche 19h00. Les élèves internes ont la possibilité d'être hébergés le dimanche soir.

Les cours ont lieu de 08h00 à 17h30.

Le mercredi, les cours ont lieu de 8h00 à 11h55, afin de permettre aux élèves qui le souhaitent de prendre la navette de transports (retour dans les familles).

(L'emploi du temps peut subir quelques modifications pour s'adapter aux activités, de type visites ou voyages d'études)

Tarifs et frais divers...

Pour l'année 2022/2023, les frais de pension annuels s'élèvent à 1 500 €, la demi-pension à 587 €.

Ces frais sont payables tous les trimestres. La quote-part de chaque trimestre est variable et dépend du nombre de semaines du trimestre.

Les autres frais facturés à la famille sont :

- Frais de photocopies (fonction de la classe fréquentée) : BAC PRO, BAC TECHNO : 50 € ; 2nde Générale et BAC Général : 25 € ; BTS : 90 €.
- BTS ACSE et GPN (1^{ère} et 2^{ème} année), une participation au frais de transport pour les sorties est demandée. Elle est d'un montant de 140 € annuel (70 € au 1^{er} et 2^{ème} trimestre).
- Assurance stage : 6,40 € - Assurance prise par l'établissement pour couvrir l'étudiant en stage.

Au cours de l'année, une participation peut être demandée à l'occasion d'un voyage d'études.

Internat et Logement...

Les élèves du secondaire (2nde, Bac Techno ou Générale, Bac Pro) peuvent être logés au lycée (un internat garçons et un internat filles). Chaque internat est composé de chambres à 2 lits et peut accueillir une centaine d'élèves.

Les étudiants de BTS peuvent être logés au lycée en fonction des places disponibles laissées par les élèves du secondaire. Ces dernières années, nous n'avons jamais refusé de candidatures à l'internat demandées par les étudiants. Les étudiants peuvent également se loger à l'extérieur. Une liste des logements sur Aubenas et les alentours est disponible sur notre site mais uniquement à compter de mi-juin. Cette liste est indicative et non exhaustive.

Bourses...

- **IMPORTANT** -

- **Secondaire - De la 2nde au Bac**
Nous dépendons du Ministère de l'Agriculture. Si vous avez fait une demande auprès du Ministère de l'Éducation Nationale souvent courant avril, il vous suffit de nous fournir la notification de bourses du rectorat que vous recevrez courant juin et vous n'avez pas de dossier à refaire. Si vous n'avez pas fait cette démarche, vous pouvez télécharger sur notre site internet un dossier de demande de bourses qu'il conviendra de compléter et de rendre au moment de l'inscription et de toute façon avant le 1^{er} septembre. La commission de bourses se tient fin octobre.

- **B TSA - Après le Bac**

Les demandes de bourses doivent se faire par l'étudiant le plus tôt possible.

Il faut vous connecter sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> et suivre les instructions mentionnées. **Ce n'est plus le lycée agricole** qui gère les demandes de bourses.

Les notifications de bourses sont à remettre dès la rentrée au secrétariat de la scolarité pour validation auprès du CROUS et mise en paiement des bourses par celui-ci.

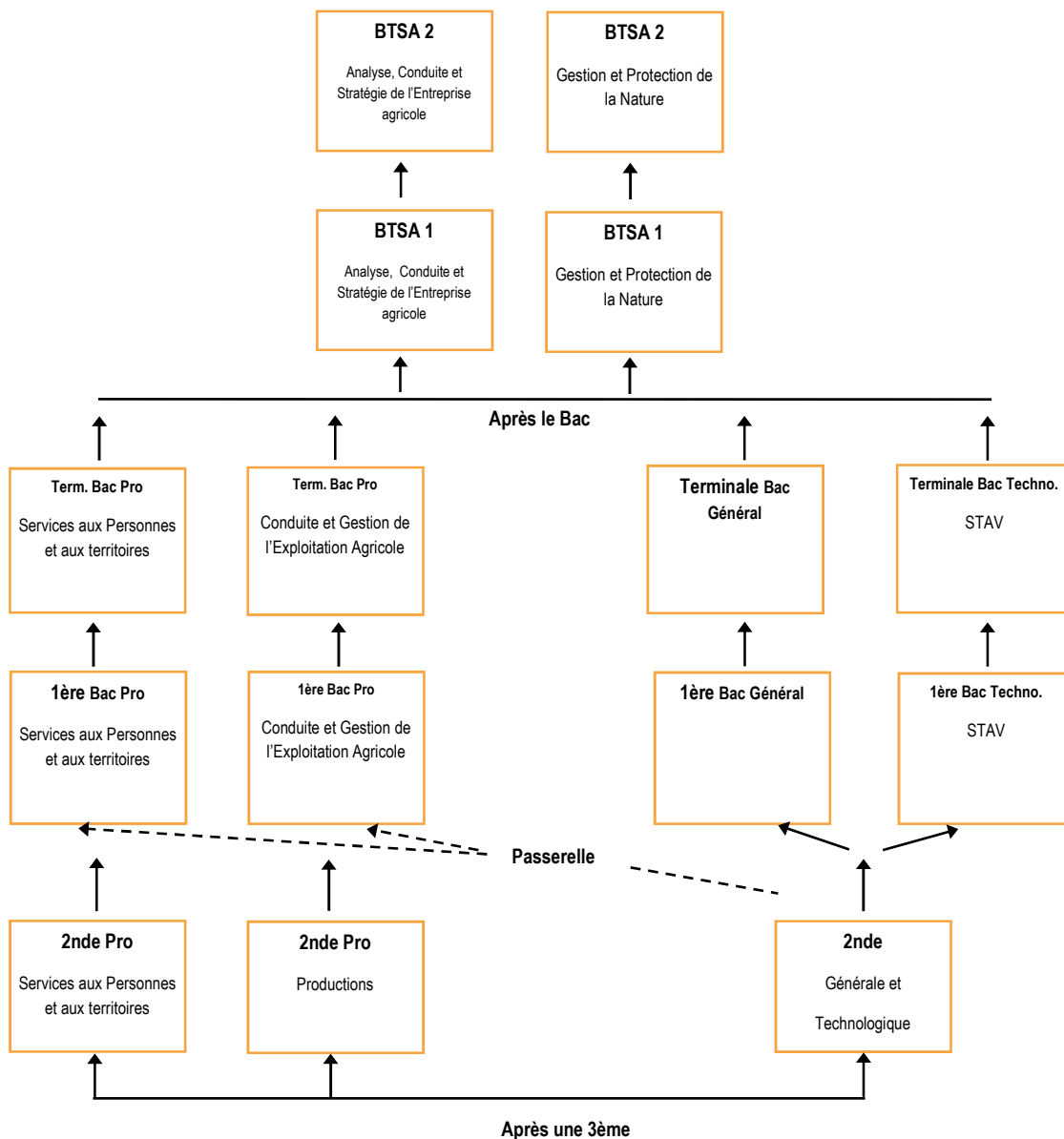
Résultats de l'élève...

Vous recevez des bulletins trimestriels ou semestriels.

A tout moment de l'année, vous pouvez rencontrer, sur rendez-vous, le proviseur, le proviseur-adjoint, le CPE, le professeur-principal ou tout autre enseignant.

Nous organisons 2 rencontres Parents-Professeurs, une avant les vacances de Noël (toutes les classes sauf BTS) et l'autre avant les vacances de printemps (Classes de 2nde générale ou Professionnelle uniquement).





Conditions d'admission

Après une classe de 3ème :

- À la demande des familles
- Sur proposition des conseils de classes et décision de la Commission d'Affectation (procédure Affelnet).

La formation

La seconde générale et technologique est une classe de détermination.

Tout élève qui entre dans une classe de seconde suit :

- Les enseignements communs à toutes les classes de seconde
- Un élève peut également choisir de suivre un enseignement optionnel général :
 - **Enseignement optionnel**
 - * Au lycée agricole, l'enseignement proposé est Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable.
 - **Sections**
 - * Section Européenne : Anglais - Physique Chimie
 - * Section sportive sur présélection au sein de la section (en commun avec Gimond et Astier) : Cyclisme, Kayak, Rugby, Foot

Enseignements Communs	Heures / Semaine
Français	4
Mathématiques	4
Physique Chimie	3
Science de la vie et de la terre	1,5
Langue vivante 1 Anglais Langue Vivante 2 Espagnol ou Italien	5,5
Histoire-Géographie	3
Sciences Économiques et Sociales	1,5
E.P.S.	2
Enseignement moral et civique	0,5
Sciences numériques et technologie	1,5

Enseignement optionnel proposé	Heures / Semaine
Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable	3

Poursuite d'études et débouchés

Notre lycée offre plusieurs possibilités à l'issue de la classe de seconde :

Poursuite au lycée agricole :

- Filière Baccalauréat Général avec spécialités Biologie Ecologie et Physique Chimie pour les élèves ayant un projet d'études supérieures longues (Licence, Master de Biologie, Ecole Supérieure Agronomie ou Vétérinaire, études de médecine, classe préparatoire intégrée), ou études courtes : I.U.T. ou B.T.S. dans le secteur de l'agro-alimentaire, l'environnement, etc.
- Filière Baccalauréat Technologique de l'Agronomie et du Vivant (poursuite des études en BTS / IUT, Classes préparatoires aux grandes écoles réservées aux bacheliers technologiques, etc.)

Poursuite à l'Education Nationale

- Poursuite en lycée de l'Education Nationale : Baccalauréat Général (toutes séries), Baccalauréat Technologique (toutes séries)

Sections (1 possible au choix)	Heures / Semaine
Section Européenne	2
Section sportive	2



Conditions d'admission

Après une classe de seconde générale et technologique préparée dans un lycée d'enseignement général, d'enseignement technique ou agricole et avis favorable du conseil de classe du 3ème trimestre.

Le recrutement se fait sur dossier. Vous devez nous demander un dossier de demande d'admission. Une commission interne étudie les demandes et donne une réponse à l'ensemble des candidatures.

La formation

Deux années d'études après la classe de seconde.

La formation s'appuie sur (voir tableau ci contre, code couleur) :

- **L'enseignement commun**
- **L'enseignement de spécialité :**

Pour le choix de spécialités en 1ère et en terminale, fonctionnement en réseau entre les 3 lycées publics d'Aubenas (Astier, Gimond et le Lycée agricole). L'élève peut choisir une spécialité dans un autre établissement appartenant au réseau.

- **Enseignements optionnels**
 - * Mathématiques complémentaires (uniquement en terminale)
 - * Pratiques physiques et sportives
- **Sections**
 - * Section Européenne : Anglais - Physique Chimie
 - * Section sportive (en commun avec Gimond et Astier) : Cyclisme, Kayak, Rugby, Foot

Poursuite d'études et débouchés

Le Baccalauréat général préparé dans les lycées agricoles permet, au même titre que celui des établissements de l'Education Nationale, l'accès à l'enseignement supérieur (court ou long) :

- Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles à dominante biologie
- Classes préparatoires aux Ecoles Supérieures Agronomiques et aux Ecoles Nationales : Vétérinaire, Ingénieur des Techniques Agricoles, Ingénieur des Techniques Horticoles et Industries agro-alimentaires
- Ecoles de l'Enseignement Supérieur ouvrant leur recrutement aux diplômés du Baccalauréat Général
- Universités, Licences des filières scientifiques
- Instituts Universitaires de Technologie, option Biologie appliquée, Environnement...
- Classes de Techniciens Supérieurs de l'Enseignement Agricole et de l'Education Nationale

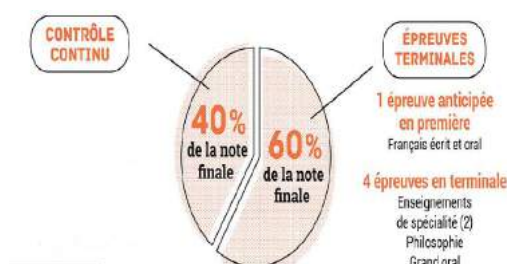
Enseignements Communs	1ère	Term
Français	4 h	
Philosophie		4 h
Langue vivante 1 Anglais et Langue vivante 2 Espagnol, Italien	4 h 30	4 h
Histoire-Géographie	3 h	3 h
E.P.S.	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	0,5 h	0,5 h

Enseignements de spécialité	1ère (3)	Term (2)
Mathématiques	4 h	
Physique Chimie	4 h	6 h
Biologie Ecologie	4 h	6 h
Enseignement de spécialité à l'EN (Gimond ou Astier)	4 h	6 h
(1) En 1ère, 3 spécialités à choisir		
(2) En terminale, 2 spécialités à choisir parmi les 3 choisies en 1ère		

Enseignements optionnels	1ère	Term
Maths complémentaires		3 h
Pratiques physiques et sportives	3 h	3 h

Sections (1 possible au choix)	1ère	Term
Section Européenne	2 h	2 h
Section sportive	2h	2h

L'examen



Conditions d'admission

- Après une classe de seconde générale et technologique et avec avis favorable du conseil de classe du 3ème trimestre
- Après l'obtention d'un diplôme de niveau V obtenu en 2 ans et avec avis favorable du conseil de classe

Le recrutement se fait sur dossier par la procédure Afflenet. La saisie des demandes est effectuée par l'établissement d'origine.

La formation

La durée des études est de deux ans (1ère et terminale).

Les enseignements sont regroupés en modules. L'ensemble représente 1922 heures sur les 62 semaines, soit un horaire hebdomadaire de 31 heures.

Au cours de la formation, l'élève effectue 8 semaines de stage en entreprise ou consacrées à des études de milieu ou voyages d'études.

- Enseignement optionnel**
 - * Pratiques physiques et sportives
- Sections**
 - * Section Européenne : Anglais - Physique Chimie
 - * Section sportive (en commun avec Gimond et Astier) : Cyclisme, Kayak, Rugby, Foot

L'examen

ÉPREUVES PONCTUELLES TERMINALES			
ÉPREUVES	NATURE	DURÉE	COEFFICIENTS
Français ¹	Ecrite	3h	5
	Orale	0h20	5
Philosophie	Ecrite	3h	4
Gestion des ressources et de l'alimentation	Ecrite	2h30	16
Territoires et technologie	Ecrite	3h	16
Epreuve orale terminale	Orale	0h20	14
60%			
ÉVALUATIONS DE CONTRÔLE CONTINU			
Territoires et sociétés : Education socio-culturelle et sciences économiques sociale et de gestion ²		8	
Enseignement moral et civique			
Histoire-géographie			
Langue vivante A			
Langue vivante B			
Education Socioculturelle		32	
Mathématiques/Technologies de l'informatique et du multimédia			
Gestion des ressources et de l'alimentation : physique-chimie ³			
Education physique et sportive - EPS ⁴			
40%			

Poursuite d'études et débouchés

La formation vise la poursuite d'études en cycle supérieur. Elle permet de préparer BTS, BTSA ou de continuer les parcours en IUT (BUT) ou en cycle universitaire en licence puis master..

La poursuite d'études s'effectue aussi en intégrant les classes préparatoires à l'enseignement supérieur agricole (classes préparatoires Technologie et Biologie), ou des écoles d'ingénieurs.

Cette série du baccalauréat technologique prépare à la poursuite d'études en lien avec :

- les métiers « verts » (professions dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser et corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement) ;
- les métiers de l'agro alimentaire ;
- les métiers en lien avec les biotechnologies ;
- les métiers de services en milieu rural ;
- les métiers de la santé humaine.

Enseignement Général	Matière	Heures
C1 Langue française, littérature et autres arts	Français	108,5
C2 Langues et cultures étrangères	LV1 - Anglais	108,5
	LV2 - Espagnol ou Italien	108,5
C3 Pratiques physiques, sportives et artistiques	EPS	124
C4 Pratique mathématiques et numériques	Maths	186
	Informatique	31
C5 Culture humaniste et citoyenneté	Philosophie	62
	ESC	62
	Histoire - Géo	93
	Education morale et civique	31

Enseignements de Spécialité	Matière	Heures
S1 Gestion des ressources et de l'alimentation	Biologie Ecologie	155
	Agronomie	108,5
	Physique Chimie	139,5
	Agro équipement	15,5
S2 Territoires et sociétés	Sciences économiques	46,5
	E.S.C.	31
S3 Technologie PRODUCTION	Agronomie	31
	Zootchnie	31
	Agro équipement	15,5
	Sciences Economiques	7,75
	Sciences et techniques professionnelles	7,75
S4 Territoire et technologie	Agronomie	31
	Zootchnie	31
	Agro équipement	15,5
	Sciences Economiques	54,25
	Sciences et techniques professionnelles	7,75

Autres	Heures
Pluridisciplinarité	155
Accompagnement personnalisé	124
Vie de classe	20

Stages
Stage individuel en milieu professionnel - 5 semaines
Stages collectifs d'une semaine :
1 stage « Territoire »
1 stage « Etude d'une activité dans un territoire »
1 stage « Education à la santé et au développement durable »

Enseignement optionnel (Horaire hebdo)	Heures
Pratiques Physiques et sportives	3

Sections (1 possible au choix) (Horaire hebdo)	Heures
Section Européenne	2
Section sportive	2



Conditions d'admission

Après une classe de 3ème :

- À la demande des familles
- Sur proposition des conseils de classes et décision de la Commission d'Affectation (procédure Affelnet)

La formation

La formation associe les disciplines de base (*Français, Mathématiques, Sciences biologiques, Anglais*) et les techniques professionnelles (*Santé, Cuisine, Economie sociale et familiale*).

Les enseignements sont regroupés en modules (des unités pédagogiques aux objectifs précis) qui regroupent plusieurs disciplines (durée : de 100 à 160 heures).

Une grande partie de ces modules est réservée à la pratique encadrée sur les ateliers du lycée. 4 à 6 semaines de stage dont 3 prises sur la scolarité complètent cette formation.

- **Enseignement optionnel**
 - * Pratiques physiques et sportives
- **Section**
 - * Section sportive (en commun avec Gimond et Astier) : Cyclisme, Kayak, Rugby, Foot

Poursuite d'études et débouchés

A l'issue de cette classe de seconde professionnelle, les élèves poursuivent en bac pro « Services aux personnes et aux territoires » .

Enseignement Général	Matière	Heures
EG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français	60
	ESC	30
	Histoire Géo	30
	S.E.S.G.	30
EG2 Langue et culture étrangère	Anglais	60
EG3 Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques sportives artistiques et d'entretien de soi	EPS	60
	Biologie, Ecologie	15
EG4 Culture scientifique et technologique	Maths	60
	Physique Chimie	30
	Informatique	30

Enseignements	Matière	Heures
EP1 Les besoins de la personne	E.S.F.	45
	Biologie Ecologie	30
EP2 Les structures et les organisations de services aux personnes	E.S.C.	15
	E.S.F.	30
	Biologie Ecologie	30
EP3 Le confort des personnes	E.S.F.	135
	E.S.C.	30
	Physique Chimie	15
Pluridisciplinarité (Module EP1 et EP2)	Histoire Géo	10
	Biologie Ecologie	10

E.I.E. (Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement)	Heures
Développer ses connaissances en vue de son insertion professionnelle dans les domaines notamment de l'accompagnement des personnes âgées et des jeunes enfants	90

Autres	Heures
Stage collectif Développement durable, santé	30
Travaux pratiques encadrés (T.P.E.)	30
Accompagnement personnalisé	30

Enseignement optionnel (Horaire Hebdo)	Heures
Pratiques physiques et sportives	3 h

Section (Horaire Hebdo)	Heures
Section sportive	2h



Diplôme en cours de rénovation rentrée 2022

Conditions d'admission

- Après la seconde professionnelle « services aux personnes et aux territoires »
- Sur décision du DRAAF, et après avis de l'équipe pédagogique, une dérogation pour entrer en classe de 1ère Baccaauréat Professionnel est possible pour des élèves issus de 1ère d'un autre Baccaauréat ou d'une 2nde générale et technologique.

La formation

La durée des études est de deux ans (1ère et terminale).

Les enseignements sont regroupés en modules. Chaque module est interdisciplinaire et la durée varie de 50 à 100 heures. L'ensemble représente 1708 heures sur les 2 années, soit un horaire hebdomadaire de 30,5 heures.

Au cours de la formation, l'élève effectue 14 à 16 semaines de stage en entreprise ou consacrées à des études de milieu ou voyages d'études.

- **Enseignement optionnel**
 - * Pratiques physiques et sportives
- **Section**
 - * Section sportive (en commun avec Gimond et Astier) : Cyclisme, Kayak, Rugby, Foot

Poursuite d'études et débouchés

Le titulaire du Bac Pro SAPAT a acquis une qualification professionnelle de technicien de niveau IV.

Le titulaire du Bac Pro SAPAT peut s'orienter vers :

- Des BTS dont Services, ACSE, Technico Commercial
- Des BTS de l'Éducation Nationale comme Économie Sociale et Familiale, Tourisme, Forces de vente, Action commerciale, Hôtellerie restauration...
- Une entrée en école d'infirmière ou suivre des diplôme d'Etat : aide soignante, éducateur spécialisé, etc.

Le technicien de service est employé au sein de structures diverses (collectivités locales, associations, office de tourisme rural, structures d'accueil de personnes âgées ou d'enfants...) où il agit en tant qu'organisateur de prestations de services, en interaction directe ou non avec l'utilisateur.

Enseignement Général	Matière	Heures
MG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français	112
	ESC	84
	Histoire—Géo	84
	Documentation	28
MG2 Langue et culture étrangère	Anglais	98
MG3 E.P.S.	E.P.S.	112
MG4 Culture scientifique et technologique	Mathématiques	112
	Biologie Ecologie	70
	Physique Chimie	70
	Informatique	28

Enseignement	Matière	Heures
MP1 Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux	E.S.F.	42
	Biologie Ecologie	56
	ESC	28
MP2 Contexte des interventions de services	S.E.S.G. (Economie)	42
	Histoire Géo	42
	Biologie Ecologie	14
	E.S.C.	14
MP3 Organisation d'une intervention de services aux personnes	E.S.F.	70
MP4 Communication en situation professionnelle	E.S.F.	14
	Informatique	42
	E.S.C.	14
MP5 Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne	E.S.F.	184
MP6 Action professionnelle à destination d'un territoire rural	S.E.S.G.	70

Module d'Adaptation Professionnel	Heures
Accompagnement et solidarité en milieu rural	56

E.I.E. (Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement)	Heures
Etude du goût des terroirs ardéchois	112

Enseignement optionnel (Horaire Hebdo)	Heures
Pratiques physiques et sportives	3 h

Section (Horaire Hebdo)	Heures
Section sportive	2h



Conditions d'admission

Après une classe de 3ème générale ou de 3ème technologique :

- À la demande des familles
- Sur proposition des conseils de classes et décision de la Commission d'Affectation (procédure Affelnet)

La formation

La formation associe les disciplines générales (*Français, Mathématiques, Sciences biologiques, Anglais*) et les techniques professionnelles (*Gestion de l'exploitation, Élevage, Productions végétales*).

Les enseignements sont regroupés en modules (des unités pédagogiques aux objectifs précis) qui regroupent plusieurs disciplines (durée : de 100 à 160 heures).

Une grande partie de ces modules est réservée à la pratique encadrée sur l'exploitation de notre lycée. 4 à 6 semaines de stage en exploitation dont 3 prises sur la scolarité complètent cette formation.

- **Enseignement optionnel**
 - * Pratiques physiques et sportives
- **Section**
 - * Section sportive (en commun avec Gimond et Astier) : Cyclisme, Kayak, Rugby, Foot

Poursuite d'études et débouchés

A l'issue de cette classe de seconde professionnelle, les élèves poursuivent en bac pro CGEA (Polyculture Elevage) .

Enseignement Général	Matière	Heures
EG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français,	60
	histoire-Géo	30
	Economie,	30
	ESC	30
EG2 Langue et culture étrangère	Anglais	60
EG3 Motricité, santé et socialisation par la pratiques des activités physiques et sportives	E.P.S.,	60
	Biologie	15
	Ecologie	
EG4 Culture scientifique et technologique	Maths,	60
	Physique	
	Chimie,	30
	Informatique	30

Enseignement Professionnel	Matière	Heures
EP1 Contexte de l'acte de production	Economie,	45
EP2 Les êtres vivants et leur environnement	Agronomie,	90
	Zootecnie, Biologie	
EP3 Mise en œuvre des opérations techniques	Zootecnie,	180
	Agronomie,	
	Agroéquipement, STE	
Activités pluridisciplinaires		30

E.I.E. (Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement)	Heures
Etude d'un territoire dans une perspective de durabilité : exemple du Pays de l'Ardèche	112

Enseignement optionnel (Horaire Hebdo)	Heures
Pratiques physiques et sportives	3 h

Section (Horaire Hebdo)	Heures
Section sportive	2h



Conditions d'admission

- Après la seconde professionnelle Productions, spécialité « Polyclture Elevage».
- Sur décision du DRAAF, et après avis de l'équipe pédagogique, une dérogation pour entrer en classe de 1ère Baccalauréat Professionnel est possible pour des élèves issus de 1ère d'un autre Baccalauréat ou d'une 2nde générale et technologique.

La formation

La durée des études est de deux ans (1ère et terminale). Les enseignements sont regroupés en modules. Chaque module est inter-disciplinaire et la durée varie de 50 à 100 heures. L'ensemble représente 1610 heures sur les 2 années, soit un horaire hebdomadaire de 31 heures.

La formation est complétée par 16 semaines de stage, dont 12 sont prises sur la scolarité. 1 semaine est réservée à l'insertion professionnelle, 3 peuvent être consacrées à des stages sur l'exploitation du lycée ou à des études de milieu ou voyages d'études.

- **Enseignement optionnel**
 - * Pratiques physiques et sportives
- **Section**
 - * Section sportive (en commun avec Gimond et Astier) : Cyclisme, Kayak, Rugby, Foot

Poursuite d'études et débouchés

Le titulaire d'un Bac Pro (niveau IV) confère la capacité à l'installation (aides jeunes agriculteurs).

Le Baccalauréat Professionnel est un diplôme à finalité d'insertion professionnelle, qui prépare aux métiers suivants : employé hautement qualifié en exploitation agricole ou organisme para-agricole, responsable d'exploitation, etc.

Il peut poursuivre ses études vers un BTSA : ACSE, Productions animales, Agronomie, Production végétales, Agroéquipement.

Enseignement Général	Matière	Heures
MG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français	112
	ESC	84
	Histoire—Géo	84
	Documentation	28
MG2 Langue et culture étrangère	Anglais	98
MG3 E.P.S.	E.P.S.	112
MG4 Culture scientifique et technologique	Mathématiques	112
	Biologie Ecologie	70
	Physique Chimie	70
	Informatique	28

Enseignement Professionnel	Matière	Heures
MP1 Pilotage de l'entreprise	Economie, Agronomie, Zootechnie	70
MP2 Entreprise agricole, marchés et territoires	Economie,	70
MP3 Gestion de l'entreprise agricole	Economie	112
MP41 Gestion durable des ressources et agroécosystèmes	Agronomie, Zootechnie, Biologie	154
MP51 Conduite d'un processus de production - Support polyclture élevage	Agronomie, Zootechnie,	112
MP6 Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production	STE, Agroéquipements	84

Module d'Adaptation Professionnel	Heures
Transformation fromagère du lait de chèvre	56

E.I.E. (Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement)	Heures
Etude de productions agricoles de l'Ardèche méridionale dans une perspective de durabilité	90

Enseignement optionnel (Horaire Hebdo)	Heures
Pratiques physiques et sportives	3 h

Section (Horaire Hebdo)	Heures
Section sportive	2h

Conditions d'admission

- Après un diplôme de niveau Baccalauréat.
- Les candidats doivent constituer un dossier sur le site internet <https://www.parcoursup.fr>

La formation

La formation s'étend sur deux années scolaires, comprenant 60 semaines de scolarité et 12 semaines de stage en entreprise et en organisme professionnel. Le but est d'acquérir les capacités d'analyse et une approche systémique du fonctionnement de l'entreprise dans le cadre d'une agriculture durable. Les compétences en communication et conduite de projet sont également développées.

La formation s'appuie sur l'enseignement de la gestion (techniques comptables, approche économique), l'informatique (logiciels professionnels agricoles), ainsi que sur des matières techniques (agronomie, zootechnie) où les étudiants doivent mettre en pratique leurs connaissances sur des cas concrets d'exploitations agricoles.

Les stages jouent un rôle important dans la formation :

- Stages en exploitation agricole : rapport présenté à l'examen
- Stages sur l'exploitation agricole de l'établissement : élevage caprin, viticulture, transformation picodons et vins.
- Stage en organisme : Chambres d'Agriculture, DDT, Centres de Gestion, qui aide à comprendre le métier de technicien agricole
- Stages de découverte : découverte de l'environnement agricole ardéchois, activités sportives (*randonnée, escalade, kayak, ski*) approche globale, développement local (*situations concrètes*).

Poursuite d'études et débouchés

- Accès à une formation d'Ingénieurs des Travaux Agricoles
- Accès aux formations d'Experts Comptables (DECF)
- Accès aux classes préparatoires d'entrée aux Écoles Nationales d'Ingénieurs Agricoles
- Accès aux Licences Professionnelles (Productions animales, Qualités...)
- Le titulaire du BTSA ACSE est polyvalent. Il peut exercer une multitude de métiers : chef d'exploitation, technicien de chambre d'agriculture, technicien de coopérative, conseiller de gestion, conseiller agricole polyvalent, responsable de coopérative agricole, etc.
- Le BTSA donne accès à la vie professionnelle (cadre, niveau III). **80% des BTSA ACSE travaillent dans les 3 mois suivant leur diplôme.**

Projet de Formation	
M11 Accompagnement du projet personnel et professionnel	87

Domaine Commun	Heures
M21 Organisation économique, sociale et juridique	87
M22 Technique d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174
M23 Langue vivante	116
M31 Education physique et sportive	87
Activités pluridisciplinaires du domaine	24

Domaine Professionnel	Heures
M41 Traitement des données	72,5
M42 Technologies de l'information et du multimédia	43,5
M51 Diversité des agricultures et politiques publiques	87
M52 Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial	43,5
M53 Gestion économique et financières de l'entreprise agricole	159,5
M54 Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole	72,5
M55 Entreprise agricole, produits agricoles et marchés	43,5
M56 Stratégie de l'entreprise agricole	29
M57 Fonctionnement d'un agroécosystème	87
M58 Conduite de systèmes biotechniques	232
M59 Construction d'un système biotechnique innovant	58
M61 Stage: 12 à 16 semaines	
Activités pluridisciplinaires du domaine	150

Module d'Initiative Locale (M.I.L.)	Heures
<i>1 au choix :</i>	87
<ul style="list-style-type: none"> • Sport—Activités de de pleine nature • Transformation fromagère et viticulture 	

Conditions d'admission

- Après un diplôme de niveau Baccalauréat.
- Les candidats doivent constituer un dossier sur le site internet <https://www.parcoursup.fr>

La formation

La formation s'étend sur deux années scolaires comprenant 1740 heures dans l'établissement et 14 semaines de stage sur le terrain auprès d'organismes ou collectivités territoriales (possibilité de stages à l'étranger).

L'enseignement est organisé sous forme de modules, avec :

- Une formation générale solide : techniques de communication, conduite de projet.
- Une formation technologique centrée sur l'écologie, la biologie : la connaissance des écosystèmes, réglementations (*droit juridique*) et techniques d'aménagement et de gestion (*développement local*).

La formation s'articule autour : du travail en groupe, de séquences sur le terrain et en laboratoire, de rencontres avec des intervenants extérieurs spécialisés.

Poursuite d'études et débouchés

Le titulaire de ce BTS sera amené à exercer ses activités auprès : des associations de protection de l'environnement, d'organismes de développement, de collectivités locales, des parcs régionaux ou nationaux. Il peut également être salarié de bureaux d'études, cabinets d'architectes, de services municipaux ou de l'État.

Il est capable de réaliser des diagnostics d'un espace, de proposer des solutions techniques de gestion les plus appropriées, mettre en œuvre des choix techniques de gestion, participer au développement local d'une micro-région, concevoir et réaliser des animations nature, etc.

Il a de solides connaissances en écologie, gestion des territoires et élaboration de dossiers techniques, ainsi que des aptitudes en animation et relation avec le public.

Les titulaires du BTS ont la possibilité de poursuivre leur formation vers : un Diplôme d'Ingénieur (classes préparatoires post-BTS), un Diplôme Universitaire (Licence de géographie, biologie, Master des Sciences Techniques de l'Aménagement et Gestion des Espaces...), des Licences Professionnelles (Promoteur du Patrimoine Territorial dispensée dans notre CFPPA).

Projet de Formation	Heures
M11 Accompagnement du projet personnel et professionnel	87

Domaine Commun	Heures
M21 Organisation économique, sociale et juridique	87
M22 Technique d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174
M23 Langue vivante	116
M31 Education physique et sportive	87
Activités pluridisciplinaires du domaine commun	24

Domaine Professionnel	Heures
M41 Traitement des données	72,5
M42 Technologies de l'information et du multimédia	43,5
M51 Expertises naturalistes	217,5
M52 Gestion de la nature et concertation	116
M53 Opération de génie écologique	145
M54 Animation d'un public	101,5
M55 Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels	101,5
M56 Mise en œuvre de projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature	130,5
Activités pluridisciplinaires du domaine	150
M61 Stage : 12 à 16 semaines	

Module d'Initiative Locale (M.I.L.)	Heures
1 au choix : <ul style="list-style-type: none"> • Sport—Activités de de pleine nature • Eau 	87

Présentation

Ces sections sportives globalisées sont mises en place au sein des établissements publics du bassin d'Aubenas (Lycée agricole, Lycée Marcel Gimond, Lycée Astier) :

- Cyclisme
- Canoë Kayak
- Rugby, Foot



Conditions d'admission

Tous les élèves du Lycée peuvent s'y inscrire en remplissant un dossier à consulter sur le site du lycée dès fin avril. Une commission d'admission émet un avis sur chaque demande à la fin du mois de mai.

Les activités sont :

- 2 heures en semaine sur l'emploi du temps
- Le mercredi après-midi dans le cadre de l'UNSS
- Sur des plages hors temps scolaire déterminées par chaque activité



Chaque élève inscrit doit aussi être inscrit dans un club et affilié à la fédération sportive concernée.

Prise en compte dans la scolarité

- La participation à la section sportive peut être modulée ou remise en cause par le conseil de classe (si cette participation à la section sportive n'est pas compatible avec le bon déroulement de la scolarité par exemple).
- La participation régulière à la section sportive **peut** donner lieu à une note d'option sportive pour les élèves qui préparent un baccalauréat professionnel.